

ACCÉLÉRATEURS

Format principal n° : 03 30 00 03 40 00

ACCELGUARD® NCA

ADJUVANT ACCÉLÉRATEUR DE PRISE ET RÉDUCTEUR D'EAU SANS
CHLORURE



EUCLID CHEMICAL

INFORMATION SUR LE PRODUIT

EMBALLAGE

Offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS/ CONFORMITÉS

ANSI/NSF 61

ASTM C494, Types C et E

AASHTO M194

Les guides ACI 201 *Guide to Durable Concrete* et ACI 302 *Guide to Concrete Floor and Slab Construction* interdisent l'utilisation d'ions de chlorure dans de nombreux types de béton. ACCELGUARD NCA pourrait être utilisé avec ces types de béton.

DESCRIPTION

ACCELGUARD NCA est un adjuvant accélérateur de prise et réducteur d'eau pour le béton. Il améliore les propriétés du béton plastique et durci, en produisant une amélioration significative du durcissement à bas âge et des caractéristiques de prise, une amélioration de la maniabilité, et une diminution du ressuage et de la ségrégation. ACCELGUARD NCA ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier, et est compatible avec les agents entraîneurs d'air, les superplastifiants et les adjuvants réducteurs d'eau traditionnels. ACCELGUARD NCA offre un bon rendement peu importe la température, mais a montré une efficacité supérieure dans une plage allant de 2 à 10 °C.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Réduit le temps de prise initial de 1 à 4 heures selon la température du béton
- Améliore la maniabilité et densifie le béton
- Minimise le ressuage et la ségrégation
- Améliore le développement de la résistance à la compression à bas âge
- Diminue les coûts de la main-d'œuvre en permettant d'effectuer la finition plus tôt
- Augmente la protection de l'armature dans le béton
- Réduit le temps avant le démoulage des coffrages

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétonnage par temps froid
- Bétons structuraux et non structuraux
- Bétons préfabriqués et postcontraints
- Mortiers et mortiers-coulis pour maçonnerie

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

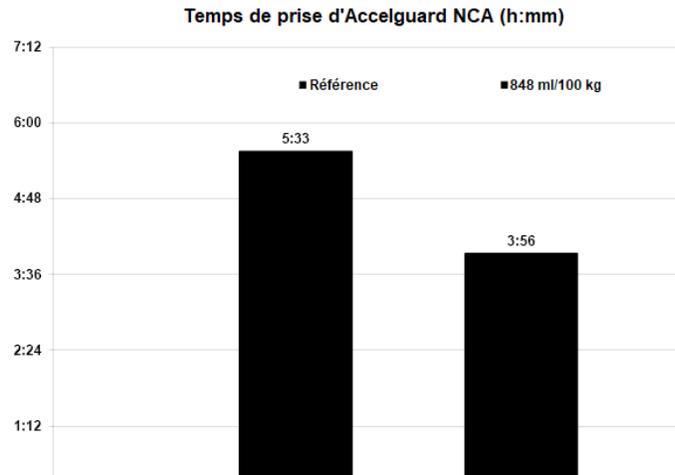
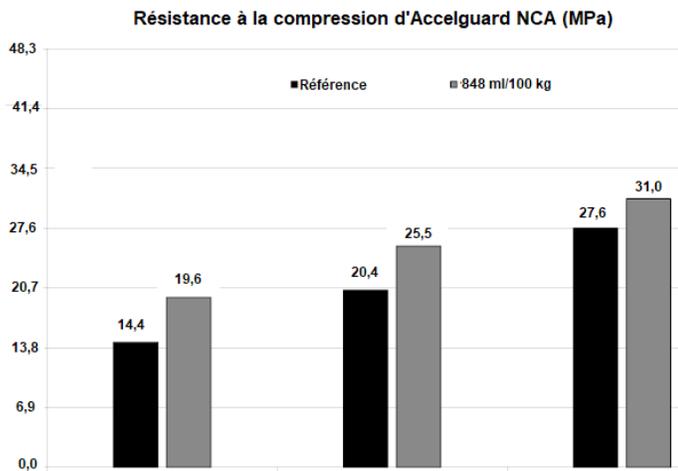
- ACCELGUARD NCA gèle lorsqu'il atteint environ -26 °C. Le gel et le dégel n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement.
- Ne pas utiliser d'air pour agiter le produit.
- Le béton doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne un minimum de 3,5 MPa.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES RELATIVES À LA PERFORMANCE

Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C494, 307 kg/m³ (517 lb/vg³) de liant et une teneur en air similaire (\pm 0,5 %).

Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages d'ACCELGUARD NCA.



MODE D'EMPLOI

ACCELGUARD NCA est typiquement utilisé à des dosages de 650 à 4890 ml par 100 kg de liant. Des dosages supérieurs sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés.

ACCELGUARD NCA doit être ajouté à la première eau de gâchage du mélange de béton. Ne pas verser sur du liant sec. Lorsque la température ambiante est inférieure à 10 °C, suivre les recommandations du document ACI 306 pour le bétonnage par temps froid.

Révision : 1.25

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.